

DR

Brasseurs d'air à pales

Notice technique





SOMMAIRE

N° de chapitre	Chapitres	Pages
1	GARANTIE	2
2	GÉNÉRALITÉS	3
3	RÈGLES DE SÉCURITÉ	3
4	DOMAINE D'APPLICATION	3
5	DESSCRIPTIF DE L'APPAREIL	4
6	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
7	INSTRUCTION D'INSTALLATION	5
7.1	FIXATION	5
7.2	MONTAGE	6
8	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	6
8.1	SCHÉMA ÉLECTRIQUE	7
8.2	DIRECTION DU FLUX D'AIR	7
9	INSTRUCTION D'UTILISATION	7
10	ENTRETIEN	7
11	PROBLÈMES ET SOLUTIONS	7
ANNEXE 1	SCHÉMAS DE RACCORDEMENT	8 / 11
ANNEXE 2	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	12

1 - GARANTIE

Les appareils doivent être installés par des professionnels qualifiés, conformément à la réglementation en vigueur, aux règles de l'art et aux instructions qui figurent sur nos manuels techniques.
Les appareils sont garantis un an contre tout vice de fabrication, dans la mesure où ils fonctionnent dans des instructions normales d'utilisation.

La garantie prendra effet à la date de facturation établie par SEET. Nous déclinons toute responsabilité et aucune garantie ne serait applicable en cas de négligence du client, d'installations défectueuses, mal adaptées ou non conforme aux normes en vigueur. Seuls sont concernés les défauts de fabrication ou de matières premières.

La garantie accordée par SEET se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses, par des pièces identiques ou similaires ; les frais de main d'œuvre, de déplacements, d'accès sur chantier au matériel et de transport sont exclus.

Tout remplacement réalisé durant la période de garantie, même si celui-ci nécessite éventuellement une immobilisation du matériel ne peut en aucun cas prolonger la durée de la garantie. Aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé pour préjudice indirect, commercial ou autre.

Ne peuvent être pris en considération et couverts par notre garantie des dommages incombant :

- à des phénomènes extérieurs,
- à des négligences de l'utilisateur,
- au non respect des consignes stipulées dans nos manuels techniques,
- à des détériorations immédiates ou différées consécutives à une mauvaise manutention au cours du transport, ou à une fausse manœuvre,
- à une utilisation d'accessoires autres que ceux d'origine,
- à des défauts de surveillance et d'entretien.

Que ce soit à l'égard de l'acheteur ou de toute autre personne, notre société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages corporels ou matériels de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient être provoqués par nos produits ou qui seraient la conséquence directe ou indirecte de l'utilisation desdits produits.



2 - GÉNÉRALITÉS

Cette notice d'informations techniques fait partie intégrante de l'appareil, elle doit donc être conservée avec soin, et toujours accompagner l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur. En cas de perte ou de destruction de la présente notice, en demander une autre aux Services Techniques SEET.

Il est indispensable de vérifier l'état du matériel livré même si l'emballage paraît intact. En cas de détérioration d'appareil (ou d'accessoires) manquant(s), les réserves devront être faites sur le récépissé du transporteur et confirmées à celui-ci par lettre recommandée sous 48 heures.

Ces appareils sont conçus pour le brassage d'air, et doivent être destinés uniquement à cet usage.

L'installation et l'entretien doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément à la réglementation en vigueur et aux règles de l'art.

Il est de la responsabilité de l'installateur (après avoir vérifié que le montage respecte les prescriptions de cette notice) :

1/ d'informer l'utilisateur :

- qu'il ne peut de lui-même apporter des modifications à la conception des appareils et à la réalisation de l'installation.
- **qu'un entretien régulier est indispensable pour garantir les performances optimales de l'appareil dans le temps, cette opération devant être effectuée par un professionnel qualifié.**

2/ de remettre à l'utilisateur le présent manuel

SEET se réserve le droit de mettre à jour cette notice technique. Seule la notice accompagnant le produit lors de son expédition peut être considérée comme contractuelle, **la conserver avec soin à proximité de l'appareil.**

Les interventions de réparation et/ou maintenance doivent être effectuées par un professionnel qualifié. SEET est responsable de la conformité de l'appareil aux règles, directives et normes de construction en vigueur au moment de la commercialisation. La connaissance et le respect des dispositions légales ainsi que des normes inhérentes à la conception, l'implantation, l'installation, la mise en route et la maintenance sont exclusivement à la charge du bureau d'études, de l'installateur et de l'utilisateur.

SEET n'est pas responsable du non respect des instructions contenues dans la présente notice, des conséquences de toute manœuvre effectuée et non prévue spécifiquement.

Les références aux normes, règles et directives citées dans le présent manuel sont données à titre informatif et ne sont valides qu'à la date d'édition de celui-ci. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions ou de modifications à celles existantes ne donnent pas naissance à une obligation du constructeur vis à vis des tiers.

3 - RÈGLES DE SÉCURITÉ

Pour une installation correcte et sûre du brasseur d'air à pales, respecter les règles de sécurité suivantes :

- Tous les raccordements électriques doivent être conformes aux normes en vigueur.
- La tension d'alimentation est de 230 V - 50 Hz.
- Ces appareils sont prévus pour être raccordés à la Terre.
- En cas de raccordement direct au réseau, l'alimentation électrique devra comporter un interrupteur omnipolaire ayant une ouverture entre contacts d'au moins 3 mm, bien dimensionné par rapport à la charge et conforme aux normes en vigueur.
- S'assurer que le lieu d'installation permet la libre rotation de l'hélice. Une fois le ventilateur installé, l'hélice doit se situer à une distance supérieure à **2.30 m** au dessus du sol.
- Si plusieurs brasseur d'air doivent être installés, attention de ne pas mélanger les pales des hélices des différents ventilateurs, même s'ils sont identiques.
- Avant d'installer et de raccorder le brasseur d'air, vérifier que l'alimentation électrique soit coupée.
- Après installation du ventilateur, vérifier que toutes les fixations soient correctes pour éviter la chute de l'appareil.
- Ne jamais insérer un objet entre les pales du ventilateur quand il est en mouvement.

4 - DOMAINE D'APPLICATION

Les brasseur d'air SEET sont conçus pour lutter contre la stratification d'air dans les locaux de grande hauteur, et donc économiser l'énergie consommée (jusqu'à 30%) et diminuer la puissance à installer (2.5% de majoration par mètre au dessus de 4 m).



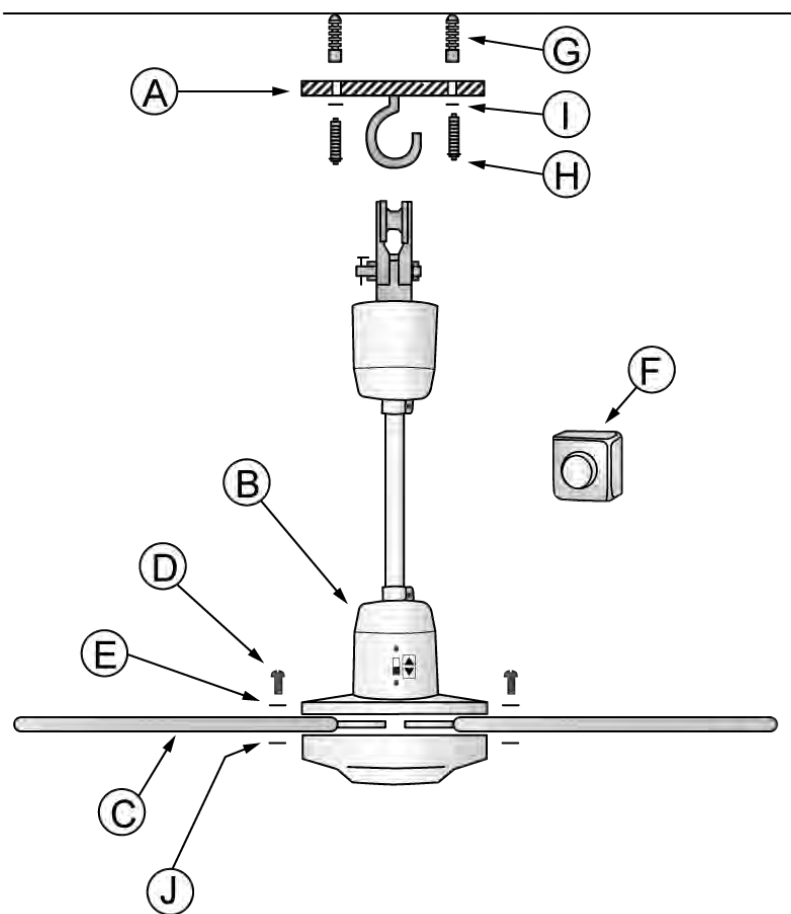
5 - DESCRIPTIF DE L'APPAREIL

Avant de monter le brasseur d'air, sortir toutes les pièces de l'emballage et vérifier que tous les composants suivants sont bien présents (fig.1)

- A- Support crochet (1 pièce)
- B- Ensemble moteur - support (1 pièce)
- C- Pales (3 pièces)
- D- Vis de fixation des pales (6 pièces)
- E- Rondelles de sécurité (6 pièces)
- F- Régulateur de vitesse non réversible (1 pièce)

- G- Chevilles (2 pièces)
- H- Vis de fixation (2 pièces)
- I- Rondelles de sécurité (2 pièces)
- J- Protection de pale (3 pièces)

Notice d'utilisation
Bon de garantie



6 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mod.	Débit d'air	Tension	Puissance	Nombre de pales	Diamètre	Hauteur	Poids	Niveau sonore
	m ³ /h	Volts	W		mm	mm	kg	dB(A)
DR12	8000 6000 4000	mono 230	50	3	1 400	370	5.20	52

7 - INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

L'installation du ventilateur doit être réalisée par un professionnel qualifié.

1. S'assurer que le lieu d'installation permet la libre rotation de l'hélice.
2. Avant d'installer et de raccorder le ventilateur de plafond vérifier que la ligne d'alimentation électrique est déconnectée du réseau.
3. Après installation du ventilateur vérifier que toutes les fixations sont correctes pour éviter la chute du ventilateur.
4. Ne jamais insérer un objet entre les pales du ventilateur quand il est en mouvement.

ATTENTION :
Veillez à bien suivre toutes les indications données afin d'éviter la chute du ventilateur qui pourrait entraîner la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

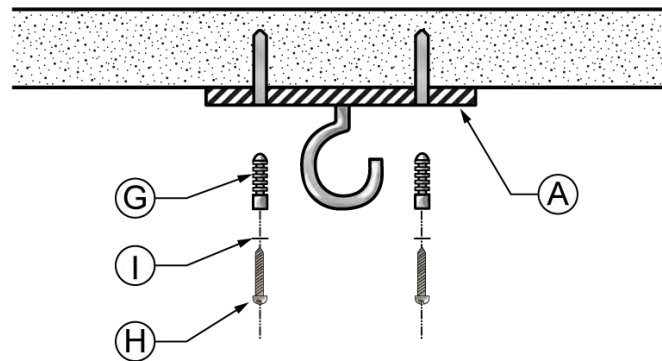
- S'assurer que la distance entre le point le plus bas du ventilateur et le sol sera, supérieure à 2.30 mètres une fois l'appareil installé.
- S'assurer que le point de fixation du ventilateur est capable de supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 40 kg).



7-1 Fixation du ventilateur

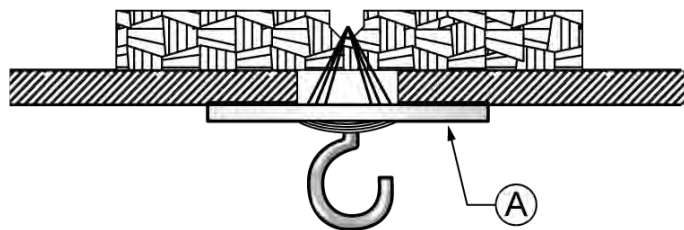
• Fixation à un plafond en ciment :

- Pour assurer une fixation correcte, percer le plafond au diamètre des chevilles (G) fournies avec l'appareil.
- Insérer les 2 chevilles et fixer le support crochet en tôle (A) avec les vis (H) et rondelles (I) fournies.



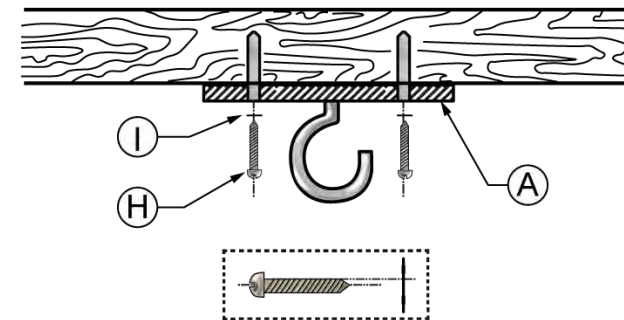
• Fixation à un faux-plafond :

- Après avoir vérifié que le faux-plafond est assez résistant pour supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 40 kg), pratiquer une ouverture dans le faux-plafond, suffisamment grande pour passer une traverse rigide (métallique ou en bois), la plus longue possible et jamais inférieure à 25 cm de longueur afin d'assurer une bonne répartition du poids.
- Faire une petite entaille au centre de la traverse, sans la fragiliser.
- Placer la traverse de façon que l'ouverture du faux-plafond coïncide avec le centre de la traverse.
- Relier le crochet en tôle (A) avec la traverse par un fil de fer en acier galvanisé ayant un diamètre mini de 2.5 mm.
- Faire un minimum de 6 tours en passant par la rainure, puis faire quelques tours autour des boucles de fil de fer.



• Fixation à une poutre en bois :

- Après avoir vérifié que la poutre est assez résistante pour supporter le poids du ventilateur en mouvement (mini 25 kg - fig. 4)
- Deux vis (H) et rondelles de sécurité (I) sont fournies pour fixer le support crochet en tôle à une poutre en bois.

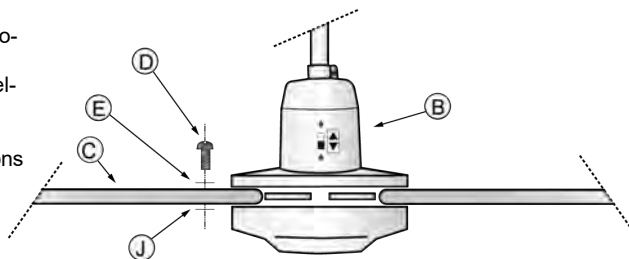




7-2 Montage

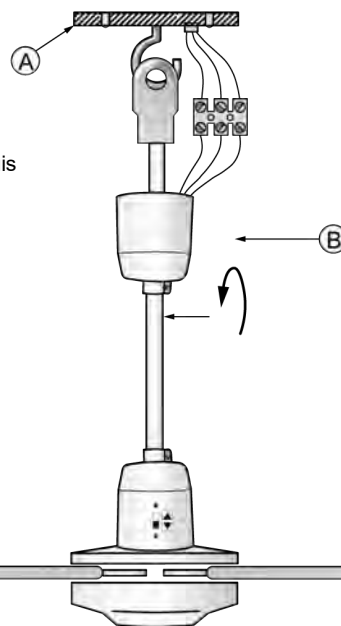
ATTENTION : Si plusieurs ventilateurs doivent être installés en même temps, prendre soin de ne pas mélanger les pales des hélices des différents ventilateurs, même si elles sont identiques.

1. Fixer les pales (C) à l'ensemble moteur-support (B) avec les vis des fixations des pales (D) et les rondelles de sécurité (E) sans oublier la protection (J) entre les pales et le moteur pour limiter les transmissions de vibrations.



NOTE IMPORTANTE: Prendre soin de ne pas appuyer sur les pales une fois montées pour ne pas les déformer. Ceci pourrait entraîner un déséquilibre du ventilateur et augmenter son balancement.

2. Dévisser la vis située à la base du cache en forme de cône situé en partie supérieure, afin d'accéder au point de suspension et au bornier de raccordement. Suspendre le ventilateur (B) au crochet du support crochet (A).

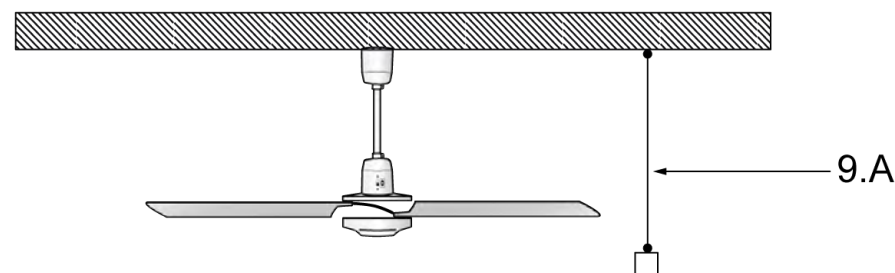


3. Replacer le cache conique pour dissimuler le point de suspension et le bornier de raccordement électrique, puis serrer la vis de fixation.

Balancement excessif du ventilateur

En cas de balancement excessif du ventilateur, vérifier les points suivants:

1. Les pales de chaque ventilateur sortent d'usine sélectionnées et regroupées par trois en fonction de leur poids. En cas de montage de plusieurs ventilateurs s'assurer que les pales des différents ventilateurs ne sont pas mélangées. La différence de poids entre les pales d'un même ventilateur ne doit pas excéder 2 grammes.
2. Comme indiqué ci-dessous, s'assurer que les pales du ventilateur sont correctement alignées entre elles :
 - a. Faire passer à l'extrémité d'une des pales un fil à plomb depuis le plafond. Marquer la position de la pale.
 - b. Faire tourner manuellement le ventilateur et marquer la position des autres pales (9.A).
 - c. S'assurer que la différence maximale d'alignement entre les pales n'est pas supérieure à 2 mm.

**8 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE**

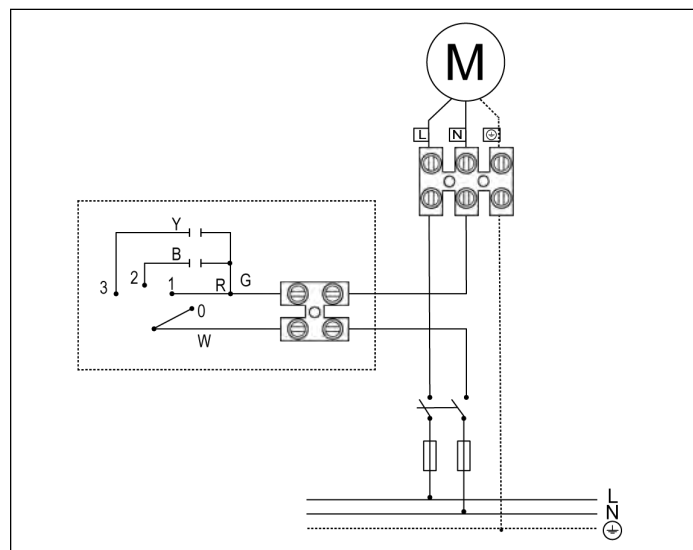
Le raccordement électrique du ventilateur doit être réalisée par un professionnel qualifié.

1. Tous les raccordements électriques doivent être conformes aux normes en vigueur.
2. La tension d'alimentation est de: **mono 230V - 50/60 Hz**.
3. Ces appareils sont prévus pour être raccordés à une prise de terre.
4. En cas de raccordement direct au réseau, la ligne électrique devra prévoir un interrupteur omnipolaire ayant une ouverture entre contacts d'au moins 3 mm, bien dimensionné par rapport à la charge et conforme aux normes en vigueur.

ATTENTION : Avant d'installer et raccorder le brasseur d'air, vérifier que l'alimentation électrique est coupée.



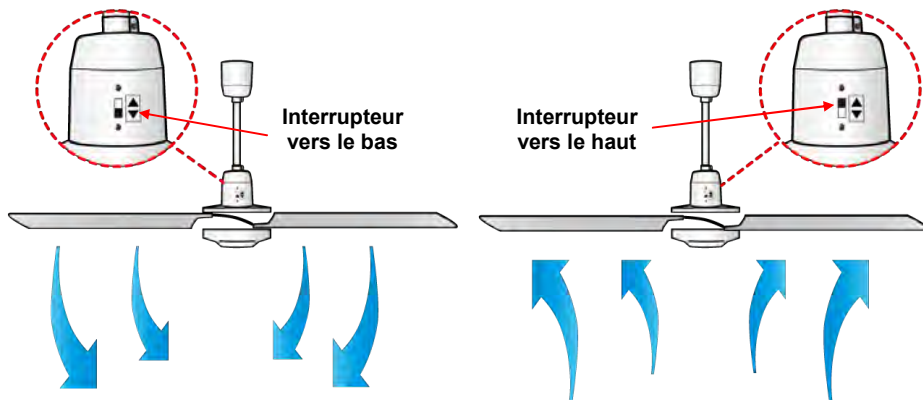
8.1 Schéma électrique avec variateur de vitesse fourni :



8.2 Direction du flux d'air :

L'interrupteur de rotation permet déterminer la direction du flux d'air si nécessaire.

ATTENTION : Avant changer le sens du flux d'air, couper l'alimentation et attendre que le ventilateur se soit complètement immobilisé.



9 - INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Le variateur de vitesse possède 4 positions :

- 0.....ARRET
- 1.....GRANDE VITESSE
- 2.....MOYENNE VITESSE
- 3.....PETITE VITESSE

10 - ENTRETIEN

ATTENTION : Avant de procéder à l'entretien, vérifier que l'alimentation électrique est coupée. Au cours du nettoyage, ne pas prendre appui sur les pales. Leur déformation pourrait entraîner un déséquilibre du ventilateur et augmenter son balancement.

Un nettoyage régulier est le seul entretien nécessaire :

- 1 - Nettoyer le ventilateur avec un chiffon doux pour ne pas abîmer les pales.
- 2 - Ne pas utiliser de détergent abrasif.
- 3 - Ne pas envoyer d'eau sur le moteur.

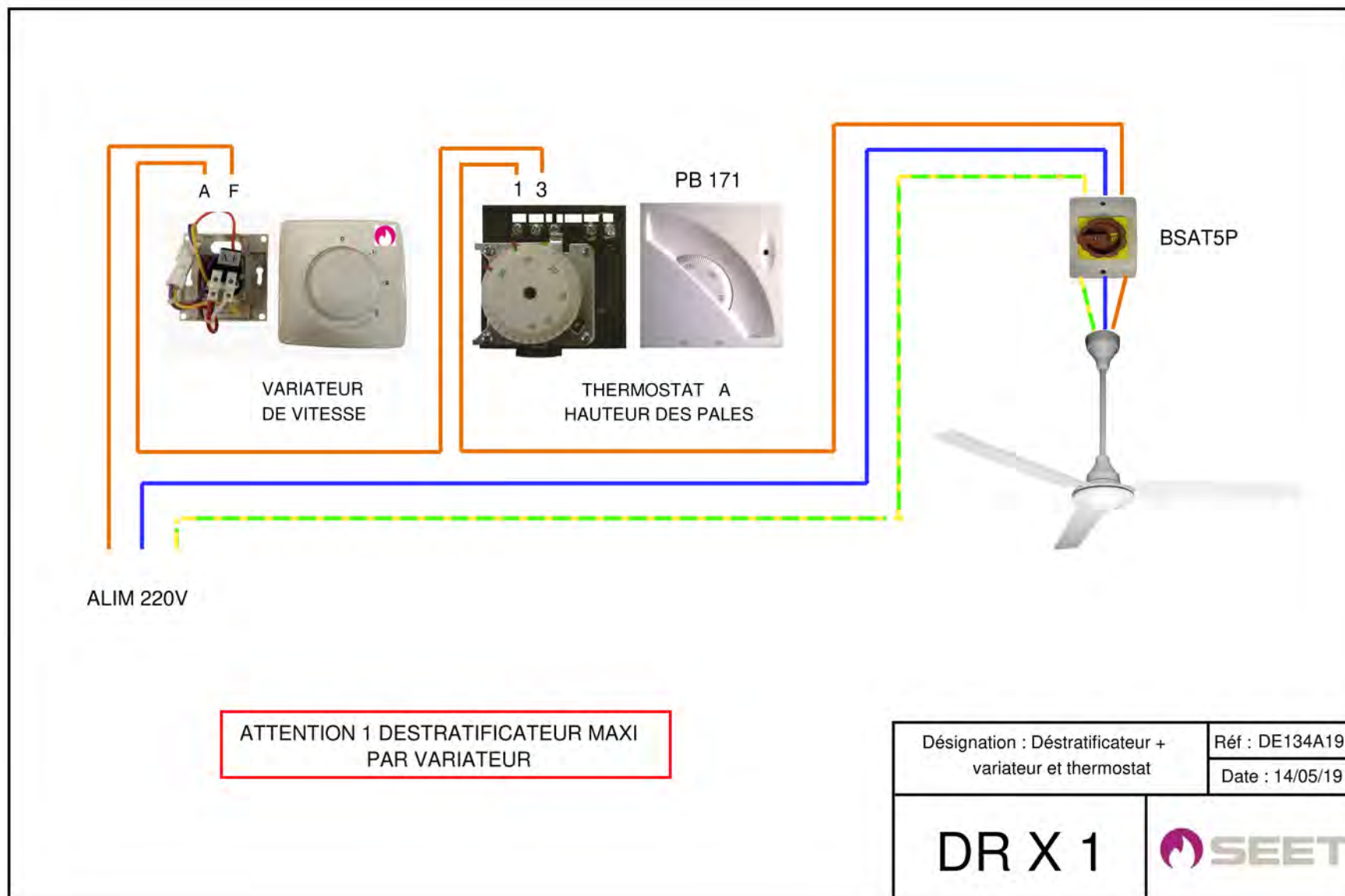
11 - PROBLEMES ET SOLUTIONS

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
Le ventilateur ne démarre pas	1. Fusible fondu ou disjoncteur déconnecté 2. Mauvaise connexion au bornier de raccordement	1. Changer le fusible ou enclencher le disjoncteur 2. Vérifier le raccordement électrique au bornier.
Le ventilateur est bruyant	3. Pales mal fixées au support moteur 4. Vis desserrées	3. Resserrer les vis de fixation des pales 4. Vérifier toutes les vis de fixation du ventilateur.
Le ventilateur vibre excessivement	5. Vis de fixation des pales desserrées 6. Pales mal montées 7. Support mal fixé au plafond 8. Ventilateur déséquilibré	5. Vérifier toutes les vis de fixation et les resserrer si nécessaire 6. Vérifier que toutes les pales soient montées dans le même sens. 7. Vérifier la fixation du support crochet 8. Vérifier que les pales ne soient pas déformées.



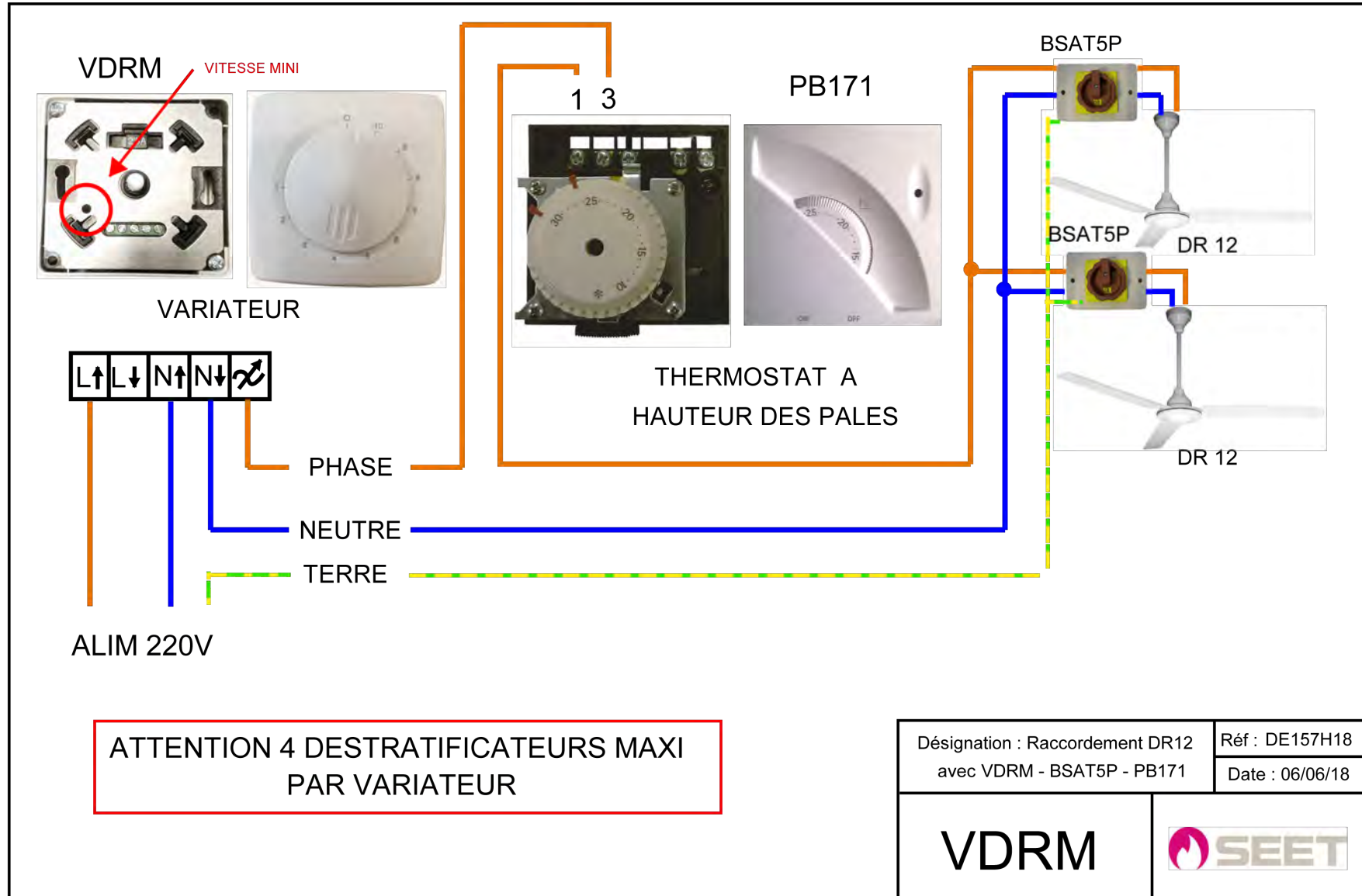
ANNEXE 1 - SCHÉMAS DE RACCORDEMENT

Régulateur de vitesse non réversible (3 vit.) + Thermostat PB171



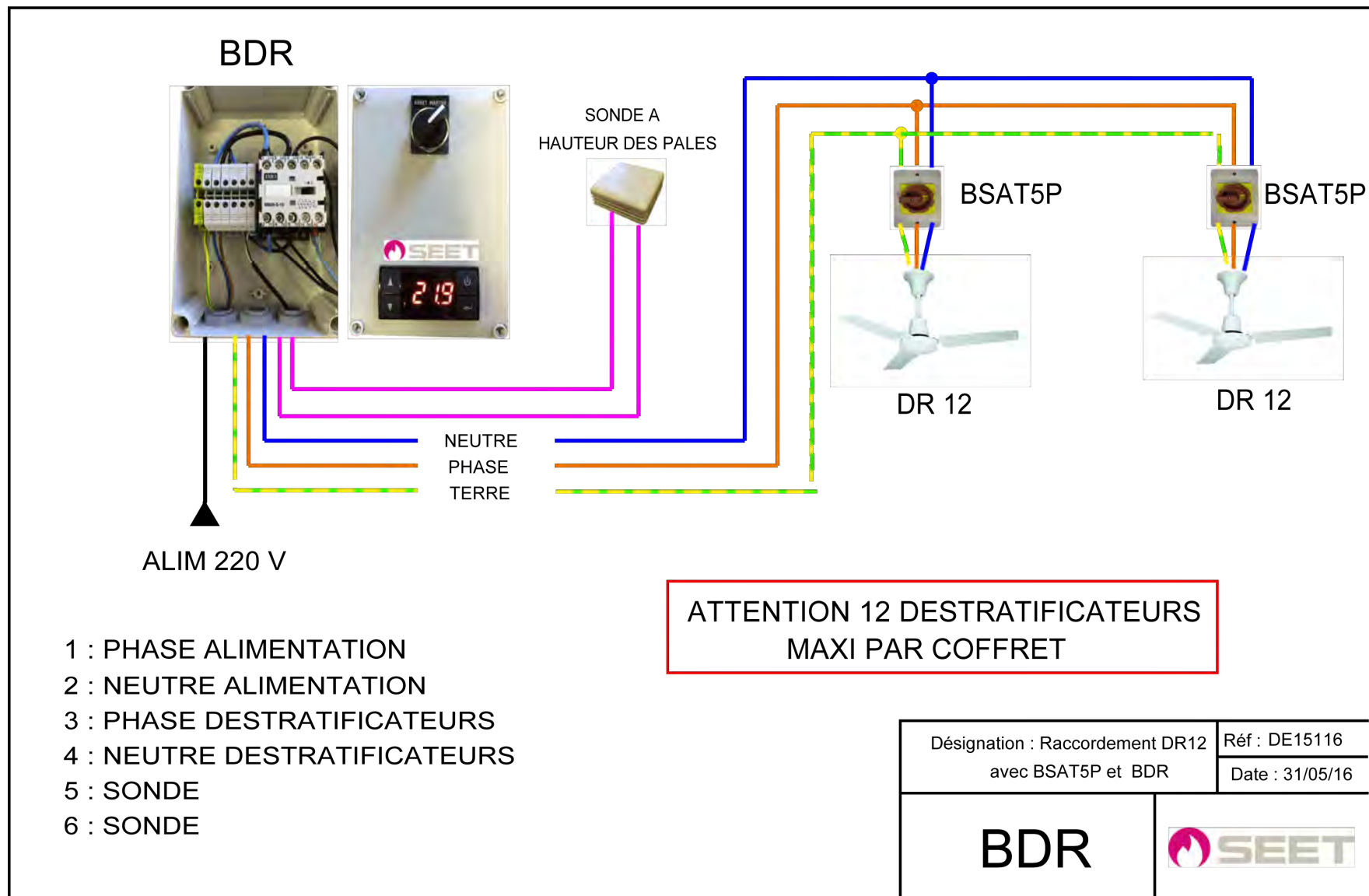
ANNEXE 1 - SCHÉMAS DE RACCORDEMENT

Régulateur de vitesse centralisé non réversible VDRM + Thermostat PB171 + Interrupteur sectionnable BSAT5P



ANNEXE 1 - SCHÉMAS DE RACCORDEMENT

Boîtier de commande centralisé BDR avec Régulation + Thermostat + Sonde à distance et Interrupteur sectionnable BSAT5P





ANNEXE 2 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité CE

Nous soussignés :

Fabricant	SEET
Adresse	30 RUE PASCAL CS 10778 MEAUX 77334 MEAUX Cedex

Certifications que les produits suivants, ainsi que leurs dérivés :

Identification du produit

- Ventilateur de plafond (destratificateur d'air) DR12

Satisfont aux exigences des directives :

- **Directives Basse tension**
 - 73/23/CE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
 - 93/68/CE modifiant les directives [...] 89/336/CEE (compatibilité électromagnétique) [...] et 73/23/CEE (matériels électriques destinés à être employés dans certaines limites de tension)
- **Directives Compatibilité Électromagnétique**
 - 89/336/CE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique
 - 92/31/CE modifiant la directive 89/336/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique

Et sont fabriqués conformément aux normes harmonisées et spécifications techniques suivantes :

- **Directives Basse tension**
 - EN 60335-1 :02 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Part 1 : exigences générales
 - EN 60335-2-30 :03 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité - Part 2-30 : Règles particulières pour les appareils de chauffage des locaux
- **Directives Compatibilité Électromagnétique**
 - EN 61000-6-2 :01 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Part 6-2 : Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels
 - EN 61000-6-3 :01 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Part 6-3 : Normes génériques - Normes sur l'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

Fait à Meaux, le 12 décembre 2018

Yves DESFONDS

SEET





Siège social :
42 avenue des Sablons Bouillants
77100 MEAUX

Tél 01 60 23 16 20
www.seet.pro
info@seet.pro